



Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez

101, RUE DE LA PLAGE, SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ (QUÉBEC) J0K 1W0

TÉLÉPHONE : 450 883-2264 TÉLÉCOPIEUR : 450 883-0833

COURRIEL : INFO@MUNSAR.CA WEB : WWW.MUNSAR.CA

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

A V I S P U B L I C

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

VOUS ÊTES, PAR LA PRÉSENTE, AVISÉS PAR LA SOUSSignée, QU'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE CETTE MUNICIPALITÉ AURA LIEU :

LE MERCREDI 25 MAI 2022

À 19 HEURES

EXCEPTIONNELLEMENT

À L'HÔTEL DE VILLE, 101, RUE DE LA PLAGE

ET QU'IL Y SERA PRIS EN CONSIDÉRATION LES SUJETS SUIVANTS, À SAVOIR :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. DÉPÔT DU CERTIFICAT RELATIF AU DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABILES À VOTER – RÈGLEMENT NUMÉRO 927-2022 INTITULÉ RÈGLEMENT NUMÉRO 927-2022 INTITULÉ « RÈGLEMENT NUMÉRO 927-2022-2018 CONCERNANT UN RÈGLEMENT D'EMPRUNT D'UN MONTANT D'UN MILLION DE DOLLARS (1 M\$) AUX FINS DE FINANCER LE PROGRAMME DE RÉHABILITATION DE L'ENVIRONNEMENT ».
4. DÉPÔT DU CERTIFICAT RELATIF AU DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABILES À VOTER – RÈGLEMENT NUMÉRO 925-2022 INTITULÉ « RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 925-2022 CONCERNANT RÈGLEMENT NUMERO 925-2022 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 3 066 328,10 \$ ET UN EMPRUNT DE 3 066 328,10 \$ POUR DES TRAVAUX DE RÉFECTION ET D'ASPHALTAGE ET DE REMPLACEMENT DE DEUX PONCEAUX DE RUE SUR LES CHEMINS MUNICIPAUX : RUES ALICE, BEAUCHAMP, BÉLAIR, BELLEVILLE, BOISVERT, CORMIER, D'AIGLE, DIANE, DORÉ, DU DOMAINE, FRANCINE, GRAY, GUY, HÉBERT, JEAN-YVES, KATY, LACHAPELLE, LAFRENIÈRE, LEFEBVRE, MASSE, DU MOULIN, PAYETTE, PELLETIER, POCETTI, TALBOT, TRESEDER, TROTTIER, AINSI QUE TOUS LES TRAVAUX CONNEXES ».
5. PÉRIODE DE QUESTIONS (SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR UNIQUEMENT)
6. LEVÉE DE LA SÉANCE

ELYSE BELLEROSÉ
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE